

EN AVRIL, NE TE DÉCOUVRE PAS D'UN FIL!



ÉCOLES FERMÉES, TRAVAIL À LA MAISON...



LES 24H DU MANS SONT ANNULÉES...



UN DÉPUTÉ VEUT RENDRE OBLIGATOIRE LE PORT DES BOTTES À MOTO...



ACTU

TEXTE FRÉDÉRIC BROZDZIAK PHOTOS D.R.

Sécurité: droit dans le muret



Vous connaissez les gabions, ces blocs de pierre enfermés dans une cage en grillage. Ils servent généralement de mur de soutènement ou antibruit, ou encore à canaliser les eaux sur les berges d'un fleuve. Sur la commune du Tignet, dans les Alpes-Maritimes, leur utilisation est tout autre, c'est

ce qu'a constaté Éric, lecteur attentif à la sécurité. Sur la D2562, reliant Grasse à Draguignan. 150 mètres de gabions servent de séparateur entre la chaussée et la piste cyclable. Des blocs particulièrement agressifs pour le corps humain qui viendrait s'y frotter à la suite d'un accident. Selon notre

lecteur, la mairie aurait été sommée par la préfecture de les enlever, sans résultat à ce jour. Nous adressons donc un Casque d'Âne à la commune du Tignet. Puisse-t-elle revenir à la raison et supprimer ce danger potentiel pour les usagers de la route...



OPÉRATION CASQUE D'ÂNE Vous pestez contre une infrastructure dangereuse ? Transmettez-nous un cliché ! Si nous jugeons le cas délicat, nous décernerons un Casque d'âne à l'autorité publique concernée et lui enverrons un exemplaire du magazine. Une modification du point noir trouvera aussi écho dans nos pages. Contact : fbrozdziaak@motomag.com; objet : Opération Casque d'âne; indiquez la situation précise du point noir.